



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE DENGES

Séance du 13 mars 2023
Présidence M. Mme Karin EIGENHEER

Le Conseil communal de Denges

- vu le préavis de la Municipalité N° 2/2023 du 17 janvier 2023
- ~~où le rapport de la commission chargée de son étude~~
- entendu le rapport de la commission ~~des finances.~~ gestion-finances
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

DÉCIDE

1. D'autoriser la Municipalité à vendre la parcelle communale 112 à l'entreprise générale Bernard Nicod SA pour le prix de CHF 1'750'000.00
2. D'autoriser la Municipalité à créer une réserve de CHF 1'750'000.00 pour investissements futurs
3. D'octroyer à la Municipalité tous pouvoirs pour plaider, transiger, compromettre devant toute instance, dans le cadre de l'application ou de tout litige à l'adoption de la vente de la parcelle communale no 112
4. D'autoriser la Municipalité à réaliser toutes les démarches administratives nécessaires à l'avancement de ce dossier.

Ainsi délibéré en séance du 13 mars 2023

Extrait fait à Denges le 14 mars 2023

POUR LE CONSEIL COMMUNAL

La Présidente


K.Eigenheer



La Secrétaire


F.Palpacuer